



Les rénovations concernent les maisons des rues Marie d'Oignies et de Villers à Louvain-la-Neuve.

Notre Maison va rénover près de 400 logements

BRABANT WALLON

La société de logement de service public Notre Maison va rénover 380 logements parmi les plus économes de son parc immobilier.

Le gouvernement wallon a accordé un subside de plus de 10 millions € à la société de logement public Notre Maison pour la rénovation profonde de 380 logements parmi les plus économes du parc im-

mobilier de la société qui compte 2 183 logements. Le subside de la Région wallonne représente 75 % du montant des travaux, les 25 % restant étant à charge de Notre Maison. Au total, ce seront donc 13,5 millions € qui seront

consacrés pour améliorer les performances énergétiques de ces logements et mettre les logements aux normes de salubrité et sécurité : « Ces logements ont un label énergétique F ou G. Après les travaux, ils obtiendront un certificat de label B.

Cela n'aura aucun impact sur le montant des loyers. Cela va par contre diminuer considérablement le montant des factures énergétiques », explique Quyen Chau, directrice générale de Notre Maison.

Genval, Chastre, Genappe, Louvain-la-Neuve et Marbais

La majorité des logements seront dotés d'une nouvelle toiture isolée, d'une isolation complète des façades, du remplacement du système de chauffage, des châssis et/ou de l'installation d'une nouvelle ventilation.

Notre Maison a ciblé les logements nécessitant les



Quyen Chau, directrice générale de la société de logement Notre Maison.

adaptations les plus urgentes. Il s'agit de 114 appartements au Fond Tasnier à Genval, 55 maisons et 56 appartements répartis sur les rues du Bataillon et de la Cressonnière à Genappe, 40 maisons aux avenues Minerve, Marronniers et des Cerisiers à Chastre, 29 maisons des rues Marie d'Oignies et de Villers à Louvain-la-Neuve et 18 maisons situées au Parc Près Saint-Pierre, à Marbais.

Notre Maison rénovera également 4 appartements et 65 maisons à Thuin.

Soutien aux locataires

Les travaux devraient débuter courant 2022 et se terminer en 2024.

« Les locataires resteront dans leur habitation de manière à minimiser l'impact des chantiers sur leur vie quotidienne. La Région wallonne a prévu des subsides complémentaires pour développer un soutien à la fois individuel, collectif ou communautaire aux locataires touchés par ces travaux. Outre les courriers, des réunions d'information seront programmées, des actions de sensibilisations seront menées avec les comités consultatifs des locataires et propriétaires ».

MICHEL DEMEESTER

Embellissement et sécurisation des collectifs

En plus des subventions accordées pour la rénovation des bâtiments, la Région wallonne a prévu une subvention supplémentaire de 382 054 € pour l'embellissement et la sécurisation des bâtiments collectifs.

Notre Maison ira également de sa poche pour cet investissement dont le budget total s'élève à 510 000 €.

« Suivant les implantations collectives

concernées, les travaux porteront sur le rafraîchissement et la sécurisation des communs (éclairage, parlophonie, peinture, portes sécurisées.), sur l'embellissement extérieur (mobiliers, plantations.), et la remise en état de logements en vide locatif et l'aménagement de nouveaux édifices poubelles », signale Quyen Chau, la directrice générale de Notre Maison.